Parcours de Madame A

47 ans, agent technique territoriale

Madame A a suivi une scolarité en milieu spécialisé du fait d’une déficience intellectuelle. A la sortie de l’Impro, elle a intégré un ESAT, où elle a travaillé pendant 11 ans au sein d’un atelier de conditionnement.

Elle a cessé ensuite son activité professionnelle pendant 4 ans pour élever ses deux enfants.

Madame A a contacté le service d’emploi accompagné CAFAU en mars 2007 sur les recommandations de la maison relais où elle logeait depuis quelques mois, après une période difficile dans sa vie familiale. Elle exprimait le souhait de travailler en milieu ordinaire.

Pour valider un projet professionnel Madame A a alors réalisé de nombreux stages dans des maisons de retraite, crèches et société de restauration collective.

Le 14 avril 2009 Madame A a signé un contrat aidé de 26h/semaine à un poste d’agent technique dans une crèche municipale. Elle accomplissait des taches d’entretien des locaux et du linge. Les CDD sont reconduits par période de 6 mois, en s’appuyant sur un accompagnement par le CAFAU. Mais Madame A travaille seule et ne trouve pas vraiment sa place dans l’équipe des professionnelles.

Le 1er aout 2011 elle intègre, dans le cadre de son contrat aidé, le foyer-repas pour personnes âgées géré par le CCAS de la commune. Au sein d’une équipe de 3 personnes elle apprend à maitriser progressivement le dressage des tables, le service en salle, le débarrassage, la plonge et l’entretien des locaux. Elle participe aussi à l’accueil des personnes qui fréquentent le foyer-repas.  
Le 1er mai 2014 Madame A bénéficie du statut d’agent stagiaire et un an plus tard, le 1er mai 2015 elle est titularisée comme agent technique territorial.

Madame A a eu un besoin d’accompagnement dans ses prises de poste (réalisation de fiches de procédure adaptées, travail sur la fiche de poste, sur l’acquisition des gestes professionnels…). Elle a des difficultés de compréhension, ne sait ni lire ni écrire. Elle a besoin, pour apprendre une nouvelle tâche de travail, de temps et d’outils visuels adaptés (procédures…).

Lorsqu’elle maîtrise une tâche, elle est performante et avec les années, elle peut même superviser des stagiaires et leur transmettre ses compétences. En 2012 Madame A a été accompagnée par le CAFAU pour obtenir une attestation de Reconnaissance de Compétences en tant qu’agent de restauration, dans le cadre du dispositif Différent et Compétent.

Aujourd’hui, Madame A bénéficie d’un accompagnement de type « veille » avec des contacts courts mais réguliers (1 à 2 fois par mois) de façon à pouvoir répondre de façon réactive a des demandes d’intervention plus importantes et ciblées, une ou deux fois par an, à son initiative ou celle de son employeur : tensions relationnelles, soucis de santé ou problèmes personnels impactant son travail et pouvant remettre en cause son emploi.

JG 02/01/2019